

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DU-LAC

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-du-Lac, tenue le 1<sup>er</sup> février 2024 à 15 h 00 à l'endroit habituel des séances et à laquelle sont présents et forment le quorum requis.

Madame la mairesse	Jocelyne Lafond
Messieurs les conseillers	Marc-André Poitras Serge Ippersiel Michel Daigle
Madame la conseillère	Louise Drouin

La conseillère Annie Leduc et le conseiller Stéphane Dalpé sont absents. La directrice générale est également présente.

La mairesse Madame Jocelyne Lafond ouvre la séance, il est 15 h 05.

**CONSTATATION DE LA LÉGALITÉ DE LA CONVOCATION**

Tous les membres du conseil ont été légalement convoqués par courriel.

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NUMÉRO: 10993-02-2024**

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Louise Drouin  
appuyé par Marc-André Poitras  
et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

Adoptée

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NUMÉRO : 10994-02-2024**

**Demande pour rejoindre la régie de sécurité incendie et civile Hautes-Laurentides**

ATTENDU Que nous peinons à recruter suffisamment de pompiers;

ATTENDU Qu'il est de plus en plus difficile de respecter toutes les exigences au schéma de couverture de risques;

ATTENDU Que notre service incendie ne peut fonctionner sans entraide.

ATTENDU Que cela s'avère dispendieux.

Il est proposé par Marc-André Poitras  
appuyé par Serge Ippersiel  
et résolu à l'unanimité de demander à la régie de sécurité incendie et civile Hautes-Laurentides de rejoindre le regroupement.

Il est de plus demander d'obtenir une estimation des coûts.

Adoptée

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NUMÉRO : 10995-02-2024**

**Demande de soutien pour les services d'un directeur pour notre service incendie**

ATTENDU Que la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac a demandé à rejoindre la régie de sécurité incendie et civile Hautes-Laurentides ;

ATTENDU Que nous ne pourrions pas renouveler le contrat de notre directeur incendie d'ici notre adhésion ;

Il est proposé par Louise Drouin  
appuyé par Serge Ippersiel  
Et résolu à l'unanimité de demander à la régie les services temporaires d'un directeur incendie.

adoptée

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NUMÉRO: 10995-02-2024**

Levée de la séance

Il est proposé par Michel Daigle  
appuyé par Marc-André Poitras  
et résolu à l'unanimité de lever la séance, il est 15 h 35.

Adoptée

\*\*\*\*\*

\_\_\_\_\_  
Jocelyne Lafond, mairesse

\_\_\_\_\_  
Marilyne Melançon,  
directrice générale, greffière-trésorière

Je, Jocelyne Lafond, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

